

Supprimer un jour férié ? Je vote pour Noël... pour les seuls gauchos !

écrit par Jacques Martinez | 19 avril 2025

Écon⚡mieMatin



ECOQUICK

Budget : le gouvernement veut supprimer un jour férié



ECOQUICK

Budget : le gouvernement veut supprimer un jour férié



Titre :

Une fête catho à supprimer aux gauchos : Noël !

ou

Puisqu'ils y croient : supprimons aux gauchos un jour férié... Noël !

===== Texte :

Qui a lancé cette idée de diminuer le déficit abyssal dû à la catastrophique gestion d'un banquier ayant travaillé à l'international, un certain Emmanuel, effectivement... manuel pour réunir des liasses de grosses coupures mais pas pour éviter aux finances de la France, NOS finances, de partir à vau-l'eau !

Un jour férié supprimé rapporterait 3 milliards d'euros à l'État ! Oh, qu'elle est bonne cette idée ! Elle est même excellente puisque, à 3 milliards pièce, pourquoi ne pas aller jusqu'à supprimer les 11 jours fériés (1) en vigueur en France ! Ne serait-ce pas une excellente idée ? Puisque cela ferait rentrer dans les caisses de l'État plus de 33 milliards d'euros !

□ Mais quels sont les petits plaisantins qui ont cru pouvoir mettre leur grain de sel et donc cette idée saugrenue de supprimer des jours fériés pour combler le déficit d'Emmanuel ! □

Mais par quel jour férié pourrait-on commencer ?

Tiens... j'ai une idée et je la trouve judicieuse !
Commençons par le 1er mai ! Cela soulagerait toutes les associations syndicales qui, chaque année, veulent faire mieux que les autres « camarades » ! Et qui ont, chacune, le souci de réunir leurs adhérents dans toutes les villes de France, dans telle ou telle rue, de telle heure à telle heure, adhérents par milliers au mieux, mais au pire par dizaines d'unités ! Ainsi la suppression du 1er mai soulagerait tous les syndicats ! Mais le 1er mai serait -naturellement- le dernier jour férié à supprimer, il y a tant de fêtes catholiques que ces mêmes syndicalistes n'hésiteraient pas ! Pour eux, il suffira naturellement de piocher parmi elles ! Sur 11 jours fériés, plus de la moitié, sont « cathos » ! Quel scandale ! □ Ces six jours fériés à honnir sont :

- le Lundi de Pâques
- la fête de l'Ascension !
- le Lundi de Pentecôte
- le 15 août
- le 1er novembre : fête de la Toussaint, donc de tous les Saints catholiques... □ (Remarquons qu'en 1954, en Algérie, les terroristes du FLN -organisation qui

retient actuellement notre écrivain français Boualem Sansal-, avaient choisi ce 1er novembre, jour si catholique -et qui reste d'ailleurs dans leur mémoire comme « **la Toussaint rouge** » !- pour déclencher leurs massacres contre les Européens : jamais un politique n'a trouvé scandaleux que ces terroristes islamistes aient choisi de perpétrer un acte criminel « racial » en massacrant un jeune couple catholique venant d'arriver de Bretagne -pour leur première année scolaire au service des petits enfants musulmans d'un village- : ce furent les premiers assassinats du FLN (terroristes que Macron vénère !!!) en un jour si important pour les catholiques

-Et, enfin, le dernier jour férié d'une année, l'immanquable Jour de la Nativité du Christ, le 25 décembre : Noël !

D'ailleurs, pour ceux qui, plutôt à gauche, veulent supprimer des jours fériés cathos, **pourquoi n'irions-nous pas -mais uniquement pour eux !- leur supprimer cette fête de la Nativité du Christ !**

Je peux me permettre de leur proposer de travailler au lieu de réveillonner puisque, personnellement, durant les quelque 30 années de travail de nuit à la rédaction de RTL, j'ai -à 2 ou 3 exceptions près- passé tous mes réveillons de Noël, seul à la rédaction. Cela ne m'a pas dérangé : je n'avais pas d'enfant alors que mon confrère en avait, disons, « quelques-uns » ! Bien qu'il fût d'origine sénégalaise et musulman, nous trouvions normal que je sacrifie mon réveillon de Noël et lui, celui du jour de l'an...

Mais que diraient tous ceux qui, à gauche, trouveraient « normal » de supprimer un jour férié « catho » et que ce soit celui de Noël ? Je ne fais cette remarque que pour relever l'incongruité de ces « bien pensants » qui n'ont que des idées saugrenues (de sel, et grenée, « poignée de grains ») mais sans aucun... sel, à nous proposer !

Comme cette idée de contraindre, pour ce prochain 1er mai, les chocolatiers, les boulangers, ou les fleuristes à fermer faute de pouvoir faire travailler du personnel !!! Des idées à la Con...vention qu'elle soit de 1792 ou de 2025... Ah, ça ira, ça ira, ça ira... Sauf qu'avec de telles idées ça... n'ira pas bien loin !!!

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

- (1) Précisions du site le Coin du Salarié :

<https://www.coindusalarie.fr/jour-ferie-travail>

Quels sont les jours fériés en France ?

Les jours fériés correspondent à des fêtes légales qui sont (note : les fêtes catholiques sont indiquées par : ->) :

-Le 1er janvier

-> Le Lundi de Pâques

-Le 1er mai : fête du travail

-Le 8 mai

-> L'ascension

-> Le lundi de Pentecôte

-Le 14 juillet

-> Le 15 août

-> Le 1er novembre

-Le 11 novembre

-> Le 25 décembre : Noël

Il existe d'autres jours fériés correspondant à des commémorations locales ou professionnelles :

-> Le Vendredi Saint ainsi que le 26 décembre en Alsace-Moselle.

Le jour de la commémoration de l'abolition de l'esclavage dans les Territoires et les DOM. Et...

-> La Saint-Eloi qui peut être reconnue comme jour férié dans la métallurgie.